economiesuisse



AVS : la nécessité d'une réforme rapide est reconnue

economiesuisse soutient la décision du Conseil fédéral d'assainir l'AVS. Mais compte tenu de l'urgence de la situation, le rythme des travaux prévu est trop lent. La Fédération des entreprises suisses salue de ce fait l'alliance bourgeoise qui s'est formée pour accélérer les travaux de réforme en vue de pérenniser l'AVS.

Plus le temps passe, plus la situation financière de l'AVS devient précaire. Selon les prévisions récentes de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), à partir de 2013, les cotisations salariales et les contributions de la Confédération ne couvriront plus les rentes en cours et le résultat de répartition sera négatif (cf. graphique scénario moyen). Si les finances de l'AVS afficheront des excédents durant quelques années encore, ce sera uniquement grâce aux revenus générés par le fonds AVS. Le Conseil fédéral a admis que des mesures s'imposent, mais le calendrier prévu pour la mise en œuvre des réformes est trop étalé. Si au terme des travaux, comme cela s'est passé dans les précédentes tentatives, la réforme devait échouer, alors l'AVS courrait au désastre : le défaut de financement au niveau du résultat de répartition dépassera en effet le milliard de francs à partir de 2020, et l'écart annuel atteindra plus de 5 milliards de francs d'ici à 2025.

Les partis bourgeois ont pris conscience de ce danger et proposent deux réformes à mettre en œuvre rapidement. D'une part, l'âge de la retraite des femmes doit être porté à 65 ans, de l'autre, un frein à l'endettement doit être introduit. La question de savoir si ces deux mesures doivent être réalisées de manière anticipée ou mises en œuvre dans le cadre d'une réforme globale est de nature politique. economiesuisse est favorable à une action rapide pour assurer à temps

la santé de l'AVS. Le frein à l'endettement est à la base d'une politique financière durable et il jouit d'une renommée internationale. C'est à cette condition que l'on évitera une détérioration des finances de l'AVS (à l'image de ce qui s'est passé pour l'AI par le passé) et que l'on parviendra au contraire à la consolider durablement.

Ces premières mesures ne suffiront pas à éliminer les problèmes structurels de l'AVS. Des questions fondamentales devront être réglées à l'occasion de la 12e révision de l'AVS.